



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 13 SEPTEMBRE 2010

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce treizième  
jour du mois de septembre 2010, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
Monsieur le conseiller André Fournier  
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
Madame la conseillère Sandra Gravel  
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Marcotte

Est absente : Madame la conseillère Diane Larouche

Sont aussi présents :  
Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier  
Madame la greffière adjointe Ginette Audet  
Monsieur le surintendant des travaux publics Pierre Roy

Vingt personnes assistent à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 août 2010
4. Assemblée de consultation : APR-1125-2010 / Zone 139-F route Montcalm
5. Octroi d'un mandat au notaire : Succession Jean-Louis Trudel / Lot 952
6. Avis de motion : Modifier l'expression « Élevage de chevaux »
7. Mainlevée : Développement G. Côté inc. / Lot 230-38
8. Cession d'une bande de terrain à M. Raymond Houle
9. Amendement budgétaire : Cocktail chorale Le cœur de ma rivière
10. Versement d'une aide financière : CPE Joli-Cœur / Phase 3
11. Entente pour l'ouverture d'une nouvelle rue : Domaine du Boisé
12. Entente pour l'ouverture d'une nouvelle rue : Les Boisés Ontaritz
13. Acceptation finale : Sainte-Catherine-sur-le-Parc / Phase 7
14. Acceptation finale : Sainte-Catherine-sur-le-Parc / Phase 8
15. Déclaration : Suivez le courant collectif
16. Octroi d'un contrat : Réfection rue Laurier
17. Surveillance des travaux : Réfection de la rue Laurier
18. Contrôle qualitatif : Réfection de la rue Laurier
19. Suivi environnemental : Réfection route de Fossambault Nord
20. Préparation de la réserve d'abrasifs
21. Construction d'un nouvel abri à sel



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

22. Construction du puits P-6 : Approbation des directives de changement 1 et 2
23. Essais de pompage : Puits Parc du Grand-Héron
24. Dépôt de la liste des engagements financiers
  - a. Juin 2010
  - b. Juillet 2010
25. Dépôt de la liste des chèques
  - a. Juillet 2010
  - b. Août 2010
26. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
27. Remboursement des dépenses de petites caisses
28. Dépôt du bordereau de correspondance
29. Suivi des dossiers par les élus
30. Autres sujets
31. Période de questions
32. Ajournement au lundi 20 septembre 2010

**Le 20 septembre 2010 – 19 h 30**

33. Demande de dérogation mineure : Lots 1000-42, 1000-43 / 43-47 rue Napoléon-Beaumont
34. Demande de dérogation mineure : 55, rue du Mistral
35. Lecture et adoption d'un règlement sur l'abattage d'arbres
36. Refonte du règlement numéro 842-01 et de ses amendements
37. Nomination d'un pompier
38. Autres sujets
39. Période de questions
40. Clôture

*Le quorum étant constaté, la séance de septembre est ouverte.*

**433-2010**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Report des points 10, 12, 16, 17, 18 et 21.

**ADOPTÉE**

**434-2010**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 30 août 2010  
comme il a été présenté.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION : APR-1125-2010  
ZONE 139-F - ROUTE MONTCALM

À la demande de monsieur le maire Jacques Marcotte et des membres du conseil, le directeur général et secrétaire trésorier, monsieur Marcel Grenier, conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, explique le projet de règlement numéro APR-1125-2010 qui a pour but de créer la zone 139-F, à même la zone 30-F, laquelle comprendra les propriétés de cette zone situées au nord de la route Montcalm, soit des subdivisions des lots 377 à 382 ; y autoriser les mêmes usages que ceux autorisés dans la zone 30-F et y permettre, selon les conditions édictées à l'article 15.3 du règlement de zonage, l'élevage de chevaux

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier identifie les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander que ce projet de règlement contenant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

435-2010 MANDAT  
POUR LA PRÉPARATION D'UN ACTE NOTARIÉ  
SUCCESSION JEAN-LOUIS TRUDEL

**ATTENDU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a acquis de monsieur Jean-Louis Trudel, par acte notarié passé devant Me Mario Boilard, notaire, le 4 avril 1997, une partie du lot 350 pour les fins d'aménagement d'un poste de pompage d'aqueduc ;

**ATTENDU** que la Ville a fait refaire la subdivision de la nouvelle propriété de monsieur Jean-Louis Trudel par un arpenteur-géomètre, tel que stipulé dans l'acte notarié susmentionné ;

**ATTENDU** que le nouveau lot portant le numéro 952 a été déposé par Denis L. Tremblay, arpenteur-géomètre, le 10 juin 1998 ;

**ATTENDU** que certaines parcelles de terrains auraient dû être transférées à monsieur Jean-Louis Trudel avant le dépôt du lot 952 ;

**POUR CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU**

- Que ce conseil cède tous les droits, titres et intérêts que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pourrait détenir dans le lot numéro 952 afin de régulariser la situation de la succession Jean-Louis Trudel en ce qui regarde ledit lot 952 ;
- Que le notaire Me Mario Boilard soit mandaté, aux frais de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, pour préparer les documents légaux nécessaires afin de régulariser la situation ;



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

- Que monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier soient autorisés à signer tout acte notarié en ce sens ;
- Que conformément aux conditions spéciales prévues à l'acte de cession intervenu le 4 avril 1997, le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à défrayer, au nom de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le certificat de localisation que la Ville s'était engagée à fournir dans ledit acte de cession.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION :  
MODIFIER L'EXPRESSION « ÉLEVAGE DE CHEVAUX »**

Madame la conseillère Sandra Gravel donne avis de motion de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement pourvoyant à modifier le règlement de zonage numéro 623-91 en remplaçant, à l'article 15.3, l'expression « Élevage de chevaux » par « Garde de chevaux ».

**436-2010**

**MAINLEVÉE :  
DÉVELOPPEMENT G. CÔTÉ INC.**

**ATTENDU** la résolution 306-2010 adoptée le 14 juin 2010 par ce conseil, laquelle convenait d'une garantie hypothécaire par Développement G. Côté inc. en faveur de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;

**ATTENDU** que Développement G. Côté inc. a versé à la Ville une somme de 39 092,51 \$ ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** que ce conseil autorise monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer un acte de mainlevée en faveur de Développement G. Côté inc. pour un terrain connu et désigné par la subdivision 38 du lot originaire 230 du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Catherine, tel que préparé Boilard, Renaud, notaires inc.

**ADOPTÉE**

**437-2010**

**CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN  
À M. RAYMOND HOULE**

**ATTENDU** le rapport de monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier, en date du 10 septembre 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** de céder une bande de terrain de 23,2 m<sup>2</sup> à monsieur Raymond Houle, voisin de l'ancien poste incendie, afin de permettre que sa propriété respecte les marges de recul réglementaires, tel que montré sur le plan annexé.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

**IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ** de mandater Me Mario Boilard, notaire, pour la préparation d'un acte de vente de la parcelle décrite dans le rapport susmentionné et aux conditions stipulées dans ce même rapport.

**ADOPTÉE**

**438-2010**

**AMENDEMENT BUDGÉTAIRE  
COCKTAIL – CHŒUR DE MA RIVIÈRE**

**ATTENDU** le rapport déposé par le directeur du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, monsieur Patrick Beauvais ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser une dépense ne dépassant pas 780 \$, incluant les taxes, pour le cocktail soulignant le 50<sup>e</sup> anniversaire du Chœur de ma Rivière organisé dans le cadre des Journées de la Culture, le samedi 25 septembre 2010.

Cette dépense sera affectée au poste budgétaire 02-702-27-997 « Subvention des organismes culturels » après un virement de 480 \$ provenant du surplus accumulé.

**ADOPTÉE**

**439-2010**

**ENTENTE D'OUVERTURE DE RUE  
DOMAINE DU BOISÉ**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** que ce conseil autorise monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer une entente avec 9219-6690 Québec Inc. pour le développement de lots à bâtir sur le lot 239, dans le cadre du projet Domaine du Boisé, phases I et II.

**ADOPTÉE**

**440-2010**

**ACCEPTATION FINALE  
SAINTE-CATHERINE-SUR-LE-PARC, PHASE 7**

**ATTENDU** l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Lotissement Olympia concernant des travaux municipaux pour la réalisation de la phase 7 du projet « Sainte-Catherine-sur-le-Parc » ;

**ATTENDU** le règlement numéro 912-2003 relativement à de telles ententes ;

**ATTENDU** que lesdits travaux ont été complétés ;

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Jérôme Gourde, ingénieur de la firme Génio, experts-conseils, en date du 31 août 2010 ;

**ATTENDU** que le promoteur a déposé tous les documents exigés, à savoir :

- cautionnement d'entretien équivalent à 5 % du coût total des travaux valide pour une période de deux (2) ans ;



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

- quittances finales de l'entrepreneur, de ses sous-traitants et fournisseurs ;
- remise du certificat de la CSST attestant que l'entrepreneur a versé toutes les contributions exigées par la loi ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** que ce conseil procède à l'acceptation finale des travaux de construction de la phase 7 du projet « Sainte-Catherine-sur-le-Parc ».

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser la libération de la lettre de garantie déposée par le promoteur pour garantir les travaux à compléter.

**ADOPTÉE**

**441-2010** **ACCEPTATION FINALE**  
**SAINTE-CATHERINE-SUR-LE-PARC, PHASE 8**

**ATTENDU** l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Lotissement Olympia concernant des travaux municipaux pour la réalisation de la phase 8 du projet « Sainte-Catherine-sur-le-Parc » ;

**ATTENDU** le règlement numéro 912-2003 relativement à de telles ententes ;

**ATTENDU** que lesdits travaux ont été complétés ;

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Jérôme Gourde, ingénieur de la firme Génio, experts-conseils, en date du 31 août 2010 ;

**ATTENDU** que le promoteur a déposé tous les documents exigés, à savoir :

- cautionnement d'entretien équivalent à 5 % du coût total des travaux valide pour une période de deux (2) ans ;
- quittances finales de l'entrepreneur, de ses sous-traitants et fournisseurs ;
- remise du certificat de la CSST attestant que l'entrepreneur a versé toutes les contributions exigées par la loi ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** que ce conseil procède à l'acceptation finale des travaux de construction de la phase 8 du projet « Sainte-Catherine-sur-le-Parc ».

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser la libération de la lettre de garantie déposée par le promoteur pour garantir les travaux à compléter.

**ADOPTÉE**

**442-2010** **DÉCLARATION**  
**« SUIVEZ LE COURANT COLLECTIF »**  
**SOUTIEN AUX RÉALISATIONS LOCALES**

**ATTENDU** que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a participé au programme *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER* d'Hydro-Québec, ce qui lui a permis d'obtenir une subvention de 11 010 \$ pour procéder au projet de prolongement de la piste cyclable La Liseuse ;



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

**ATTENDU** que le formulaire « Déclaration Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER – Soutien aux réalisations locales » dûment complété, doit être signé par un représentant de la Ville et transmis à Hydro-Québec pour permettre le versement de la subvention ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, à compléter, signer et transmettre à Hydro-Québec le formulaire « Déclaration Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER – Soutien aux réalisations locales ».

**ADOPTÉE**

**443-2010 SUIVI ENVIRONNEMENTAL  
PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE FOSSAMBAULT NORD**

**ATTENDU** que ce Conseil s'est engagé par la résolution numéro 363-2010 à déposer un rapport de suivi environnemental des travaux de réfection de la route de Fossambault Nord, tel qu'exigé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** de mandater la firme DESSAU, selon la proposition de service transmise par madame Christine Gervais, ingénieure, en date du 9 septembre 2010, pour effectuer le suivi environnemental des travaux de réfection de la route de Fossambault Nord, incluant la production d'un rapport. Le coût du mandat est établi à 5 595 \$, taxes en sus.

Cette dépense est imputée au règlement numéro 1026-2008.

**ADOPTÉE**

**444-2010 AUTORISATION DE DÉPENSE  
RÉSERVE D'ABRASIFS**

**ATTENDU** la nécessité d'acheter du sable tamisé en vue de la préparation de la réserve d'abrasifs nécessaire aux opérations de déneigement de l'hiver 2010-2011 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'autoriser une dépense de 14 000 \$, taxes en sus, pour l'achat de sable tamisé et de criblure de pierre en vue de la préparation de la réserve d'abrasifs pour l'hiver 2010-2011.

Cette dépense est imputée au poste budgétaire 02-330-00-622 « Sable ».

**ADOPTÉE**





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

**445-2010 CONSTRUCTION DU PUIS P-6  
DIRECTIVES DE CHANGEMENT 1 ET 2**

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Michel Tremblay, ingénieur de la firme Roche ltée, en date du 15 juin 2010, concernant l'approbation de la directive de changement numéro 1, soit le remplacement de la jupette (125 mm), et la directive de changement numéro 2, soit l'ajout d'un pilote de réduction de pression, et ce dans le cadre des travaux de construction du puits P-6 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'approuver les directives de changement numéros 1 et 2 du projet de construction du puits P-6. Le coût de ces directives a été établi à 3 359,18 \$, taxes en sus.

Cette dépense est imputée au règlement numéro 1104-2010.

**ADOPTÉE**

**446-2010 ESSAIS DE POMPAGE  
PUITS PARC DU GRAND-HÉRON**

**ATTENDU** qu'un puits d'exploration a déjà été aménagé dans le parc du Grand-Héron dans le cadre de travaux de recherche en eau ;

**ATTENDU** que nous n'avons pu retracer le rapport de ces travaux mais que, selon certains employés de l'époque toujours à l'emploi de la Ville, ce puits avait une capacité de production d'eau importante mais dont la qualité ne permettait pas une utilisation à des fins de production d'eau potable ;

**ATTENDU** que ce puits pourrait être utilisé à des fins d'arrosage, permettant un entretien adéquat des équipements municipaux (terrains de soccer, jardinières, gazons, patinoire, sentier de glace, etc.) sans utiliser l'eau potable du réseau d'aqueduc ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU**

- de mandater la compagnie Samson et Frères inc. pour procéder au nettoyage du puits situé dans le parc du Grand-Héron et y effectuer des essais de pompage ;
- d'autoriser une dépense de 5 225 \$, taxes en sus, pour ce faire ;
- d'autoriser une dépense de 300 \$, taxes en sus, pour procéder à des analyses de laboratoire.

Ces sommes sont retirées du fonds de parcs et terrains de jeux.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
JUN 2010**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 30 juin 2010, laquelle comprend 282 commandes au montant de 310 605,54 \$.





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

**DÉPÔT DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
JUILLET 2010**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 31 juillet 2010, laquelle comprend 194 commandes au montant de 277 876,10 \$.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES  
JUILLET 2010**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 juillet 2010, laquelle totalise 665 250,20 \$.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES  
AOÛT 2010**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 août 2010, laquelle totalise 1 141 494,85 \$.

**447-2010 APPROBATION DE LA LISTE  
DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer au 13 septembre 2010, laquelle totalise la somme de 15 456,52 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

**ADOPTÉE**

**448-2010 APPROBATION DES DÉPENSES  
DE PETITES CAISSES**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des dépenses de petites caisses présentée pour le mois d'août 2010 et de les rembourser pour un montant total de 44,69 \$.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose le bordereau de correspondance aux membres du conseil.

**SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS**

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf indique que le rapport de l'assemblée générale annuelle de la CBJC est à venir et qu'il y aura réunion de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf cette semaine.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010

---

Monsieur le maire Jacques Marcotte informe l'assemblée d'une nouvelle méthode utilisée par la Sûreté du Québec pour diffuser l'information sur les interventions sur le territoire. Il en livre un résumé.

Il répond à une question soulevée à une séance antérieure concernant une écurie sur la route des Érables.

Il dévoile les résultats financiers du Rodéo 2010 : un surplus de 33 140 \$.

Il est 21 h 01.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

**449-2010**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'ajourner cette séance au 20 septembre 2010 à 19 h 30.

**ADOPTÉE**

L'assemblée est levée à 21 h 15.

---

JACQUES MARCOTTE  
MAIRE

---

MARCEL GRENIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

***Certificat de disponibilité de crédits***

*Je soussigné, certifie, conformément à l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes,  
que la municipalité dispose des crédits suffisants aux fins d'acquitter toutes les dépenses  
autorisées par résolution lors de la séance du 13 septembre 2010.*

*Copie certifiée*

---

*Marcel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier*